

INTEMPÉRIES HIVERNALES

Voici un petit rappel des consignes à suivre lorsque la neige tombe et s'accumule sur les trottoirs et les chaussées.

- ◆ En cas de verglas, les habitants doivent répandre sur le trottoir situé devant leur habitation une substance (sel, sable) permettant d'éviter la chute des piétons.
- ◆ Les habitants doivent déneiger suffisamment afin de permettre les passages devant les maisons.

En ce qui concerne les chaussées communales, les services techniques, pendant la période hivernale, ont pour consigne de déneiger en premier lieu les axes principaux, puis les voies les plus empruntées sur le territoire communal.



ÊTRE VU POUR ÊTRE EN SÉCURITÉ

La période hivernale est propice aux jours sombres : visibilité réduite parfois avec brouillard d'où l'importance d'être visible.

Pour les automobilistes, rouler en feux de croisement, limiter la vitesse à cause de l'humidité, du gel plus présents sur les routes ce qui augmente les risques de glisse ainsi que la distance de freinage.

Pour les piétons et cyclistes et particulièrement les enfants, être vu est très important. A bicyclette, le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire en zone non pourvue d'éclairage public la nuit mais aussi la journée lorsque la visibilité est réduite sans oublier l'éclairage à l'avant et à l'arrière.

Etre vu, c'est se signaler; Etre vu, c'est se protéger; Etre vu, c'est aussi voir les autres.

D'où vient la tradition de la galette des rois?

L'Épiphanie, ou fête des rois, commémore la visite des trois

rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar venus porter des présents à l'enfant Jésus : de la myrrhe, de l'encens et de l'or.

Pour trouver leur chemin jusqu'à la crèche, les mages ont suivi une étoile plus brillante que toutes les autres. C'est ce qui les a guidés et on l'appelle l'étoile du berger.

Aujourd'hui, la tradition veut que pour le « Jour des rois », on partage un gâteau appelé galette. Selon la région, il s'agit soit d'un gâteau feuilleté soit d'un gâteau brioché.



LE P'TIT HILAIROIS

Janvier 2021 N° 73

Chères Hilairoises, Chers Hilairois,

La situation sanitaire est source d'inquiétude.

Le sens des responsabilités de la majeure partie d'entre nous aura malgré tout permis de passer des fêtes de fin d'année « presque » normales.

Le lancement de la campagne de vaccination apporte également un nouvel espoir, qui

accompagné du respect des gestes barrières et du comportement responsable de chacune et chacun, nous fait espérer un avenir meilleur.

Les élus et les agents, attachés à la notion de service public, travaillent chaque jour à l'amélioration de notre cadre de vie et du bien-être des habitants de la commune. Dans cet esprit les élus et moi-même sommes à l'écoute de vos attentes et suggestions pouvant participer à l'intérêt général.

Nos pensées vont naturellement en priorité vers celles et ceux qui sont dans la peine, frappés par le deuil, la maladie ou soumis aux aléas de la précarité.

Mais cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous doit aussi être porteuse de tous les espoirs.

A tous les acteurs de la commune, à tous les habitants, je souhaite une très belle année 2021 pleine de projets et de confiance en notre avenir commun et vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite au sein de notre commune.

Le Maire,
Stéphane CHOUIN



SERVICE EAU POTABLE



Depuis le 1er janvier 2021, le service d'eau potable est directement géré par Orléans Métropole. Pour toutes questions sur le contrat d'abonnement, la facturation, les demandes de dégrèvement, des renseignements administratifs ou techniques,... , merci d'adresser un courriel à : eau-ptso@orleans-metropole.fr en indiquant vos coordonnées, votre numéro de contrat, la demande précise. Une réponse vous sera apportée sous 10 jours maximum.

En cas d'urgence UNIQUEMENT, vous pourrez contacter la mairie au 02.38.76.30.24 (aux horaires d'ouverture). L'agent d'accueil transmettra la demande à un technicien d'Orléans Métropole pour traitement. En dehors des heures d'ouverture, merci de contacter l' élu de permanence dont vous trouverez les coordonnées sur le site internet de la commune.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



De janvier à avril 2021, les **assises de la transition écologique** se tiendront dans la Métropole.

Un appel est lancé à toutes les personnes et organisations sensibles (et disponibles) pour participer (présentiel et/ou distanciel) à l'un des 9 chantiers de réflexion : **Alimentation et**

agriculture durable, rénovation énergétique, déchets et économie circulaire, mobilités, ville durable, risque inondation, énergies renouvelables, biodiversité, eaux et milieux aquatiques.

Compte tenu de la crise sanitaire, la soirée de lancement se déroulera le 12 janvier sur le net via un lien qui vous sera communiqué sur demande.

Cela vous intéresse!

-faites le savoir à la Commission environnement de Saint-Hilaire via l'accueil de la mairie ,

-Inscrivez-vous sur le site https://transition.orleans-metropole.fr/formulaire_inscription_cab/ ou en envoyant votre demande à la Mairie.

Des informations complémentaires vous seront apportées sur le déroulement des assises dans le prochain BM.

AUX ACTES CITOYENS



Victor HUGO – Les misérables :« Je peux souper ? ».

Jean Valjean le bagnard, rejeté de partout,

méprisé, n'en revient pas que l'évêque de Digne lui offre

le couvert après lui avoir ouvert sa porte. Être accueilli ainsi, sans méfiance alors qu'il n'a rien caché, ni d'où il venait, ni qui il était.

« Vous souffrez, vous avez faim et soif : soyez le bienvenu.....Qu'ai-je besoin de savoir votre nom. D'ailleurs, avant que vous me le disiez, vous en avez un que je savais.

– Vous saviez comment je m'appelle ? –

- Oui, répondit l'évêque, vous vous appelez mon frère ».

Quel beau témoignage de fraternité. Victor Hugo y exalte le lien de solidarité qui devrait normalement unir tous les membres de la communauté humaine. Au regard de la situation actuelle qui aggrave notoirement la pauvreté, l'association hilairoise "Aux actes citoyens !" vous propose à votre tour d'ouvrir la porte de **l'armoire solidaire** qui se situera en permanence, allée d'Erkheim (passage des écoles). Vous pourrez y déposer des denrées alimentaires non périssables qui seront redistribuées à des personnes sans abris ou en situation précaire par l'association " *Les mains tendues* ".

Et comme l'écrivait encore Victor HUGO (ci-dessous), nous préférierions comme lui voir la misère éradiquée mais la situation nous impose aujourd'hui d'agir dans l'urgence et de tenter ensemble de la soulager.

"Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée".

CLUB DE L'AMITIÉ



Comme prévu dans le P'tit Hilairois de décembre, promesse tenue, nous nous sommes fait un plaisir de distribuer les chocolats de fin d'année avec présentation personnalisée. Les contacts ont été chaleureux avec une envie de reprendre dès que possible.

L'assemblée générale ordinaire du club, le jeudi 14 janvier, pour laquelle vous avez dû recevoir la convocation postée par courrier en décembre, comporte toutes les informations relatives au bon déroulement de l'AGO. Dommage, pas de repas cette année compte tenu du contexte sanitaire. Nous comptons sur votre présence, si empêchement, ne pas oublier de donner procuration à un autre adhérent qui vous représentera. (Pas plus de 2 procurations par adhérent) A bientôt de nous revoir le 14 janvier, prenez soin de vous.

Si vous avez des questions, la secrétaire ou la trésorière sont à votre disposition ou par l'adresse mail du club. Le Président